

# ENTREPRISES

Professionnels & Associations

Tarifs HT - JANVIER 2016



CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX  
PRINCIPALES OPÉRATIONS DES ENTREPRISES

# SOMMAIRE

Les tarifs sont exprimés hors taxe (HT) à l'exception des commissions exonérées de TVA.  
Les tarifs ci-dessous sont hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p. 3
Banque à distance	p. 4
Vos moyens et opérations de paiement	p. 4-5
Offres groupées de services	p. 6
Irrégularités et incidents	p. 6
Découverts, crédits et engagements	p. 7
Epargne et placements financiers	p. 8
Les opérations avec l'étranger	p. 9-10
Assurance et prévoyance	p. 11
Résoudre un litige	p. 11

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## Ouverture, transformation, clôture

▶ Ouverture de compte	Gratuit
▶ Clôture de compte	Gratuit

## Relevés de compte

▶ Extraits de compte mensuels	Gratuit
▶ Extraits de compte décadaires (par trimestre)	15 €
▶ Extraits de compte journaliers (par trimestre)	60 €
▶ Courrier conservé à l'agence (sur demande écrite) (par an)	90 €

## Tenue de compte

▶ Frais de tenue de compte	Offert
▶ Commission de mouvement	0,15 %
▪ Calculée sur le nombre de mouvements au débit	minimum 40 €
▶ Frais de ligne	0,20 € par ligne
▪ Calculée sur les opérations passées au crédit et au débit du compte	
▶ Frais de gestion de compte inactif depuis 12 mois (par an)	30 €
▶ Frais de fusion de comptes (par mois)	20 €

## Service en agence

▶ Versement / Retrait d'espèces	Gratuit
▪ Frais de manipulation d'espèces et de conditionnement	
• Retrait ≥ 10 000 € cumul hebdomadaire (prévenir 3 jours à l'avance)	1 %
• Versement ≥ 10 000 € cumul quotidien	1 %
▶ Frais de recherche de document	
▪ Recherche simple < 1 an	15 €
▪ Recherche simple > 1 an	250 €
▪ Recherche complexe (ex. : audit CAC ...)	Sur devis
• Minimum	250 €
▪ Réimpression de 1 à 5 extrait(s) de compte, bordereau(x) ou avis	18 €
▪ Photocopie de documents au-delà de dix (par dizaine)	6 €
▶ Dépôt de nuit (par an)	54 €
▶ Attestation (ex. soldes bancaires, avoirs détenus, origine des fonds ...)	18 €
▶ Renseignements commerciaux (ex : avis de sort ...)	25 €
▶ Frais de location de coffre fort (par débit en compte)	
▪ Frais annuels définis en fonction du volume (jusqu'à 60 dm <sup>3</sup> , valeur limitée à 15 000 €)	
• Petit	90 €
• Moyen	200 €
• Grand	290 €
• Très grand	460 €
▪ Dépôt de garantie	350 €
▪ Frais d'assurance complémentaire (valeur au-delà de 15 000 €) nous consulter	



## Dates de valeur

Versement d'espèces	valeur J + 1 ouvré
Retrait d'espèces	valeur J
Païement par chèque	valeur J
Remise de chèque <sup>1</sup>	valeur J + 1 ouvré
Retour de chèque impayé	valeur de la remise
Païement d'avis de prélèvement	valeur J
Emission et réception de virement <sup>2</sup>	valeur J
Effets non échus (échéance reportée)	valeur éch. + 4 J cal. (min 10 J)

## BANQUE A DISTANCE

▶ Abonnement BAMI Banque et BAMI Bourse (Tarif mensuel)	25 €
Consultation de compte bancaire, virements, impression historiques et RIB	
Consultation de compte titres, impression portefeuilles, saisie des ordres	
▶ Remise de fichiers (virements, prélèvements et LCR)	Offert
▶ Télétransmission par le service Ebics (par mois)	
▪ Sens Client-Banque (remise de fichiers)	30 €
▪ Sens Banque-Client (relevés, avis LCR)	60 €

## VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

### Cartes

▶ Carte Visa « Classic »	
▪ Cotisation annuelle carte - BIZ Débit immédiat	78 €
▪ Cotisation annuelle carte - BIZ LEHEN Débit immédiat	150 €
▶ Carte Visa « Premier »	
▪ Droit d'entrée	50 €
▪ Cotisation annuelle	180 €
▶ Option débit différé	24 €

▶ Cotisation annuelle à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance complémentaire carte S sécuritaire)	18 €
▶ Traitement autorisation exceptionnelle (VIP)	35 €
▶ Réédition de code confidentiel	15 €
▶ Refabrication de carte	15 €
▶ Commande de carte en urgence	25 €
▶ Envoi de carte en recommandé (hors frais d'envoi)	2,5 €
▶ Opérations par carte	
▪ Zone Euro	
• Païement par carte	Gratuit
• Retrait d'espèces au DAB (DAB BAMI ou d'autres banques)	Gratuit
▪ Hors zone Euro	
• Païement par carte	2,5 %
• Retrait d'espèces au DAB d'autres banques	2,5 % + 6 €
▶ Opposition sur carte bancaire (perte ou vol)	Gratuit

### Virements

▶ Frais par virement intra BAMI (exécuté en agence ou par internet)	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA émis par internet	0,6 €
▶ Frais par virement SEPA occasionnel émis en agence	4,5 €
▶ Frais de mise en place de virement permanent SEPA	19 €
▶ Frais par virement SEPA permanent émis	1,5 €
▶ Frais par virement télétransmis ou remis sur support magnétique	0,6 €
▶ Frais de réception d'un virement SEPA	Gratuit
▶ Frais d'intervention sur remise erronée	19 €
▶ VSOT – Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
▪ VSOT reçu	Gratuit
▪ VSOT émis	1,1 ‰
• Minimum	19,5 €
• Maximum	150 €

## Prélèvements SDD/ TIP

▶ Frais par paiement de prélèvement SEPA domicilié	Gratuit
▶ Opposition sur mandat de prélèvement SEPA	20 €
▶ Demande d'attribution Identifiant Créancier SEPA (ICS)	39 €
▶ Remise de SDD Core ou B2B	
▪ par remise	9 €
▪ par prélèvement	0,6 €
▶ Prélèvement émis saisi en agence	3 €
▶ Frais d'intervention sur remise erronée	19 €
▶ Frais de retour SDD autre que « sans provision »	20 €
▶ Frais d'impayé sur prélèvement émis	19 €
▶ Tarifs spécifiques créanciers	nous consulter

## Chèques

▶ Frais d'envoi de chéquier en recommandé (hors frais d'envoi)	5 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque	25 €
▶ Frais de destruction de chéquier non retiré	10 €
▶ Frais d'opposition sur chèque / chéquier par l'émetteur	17,5 € / 35 €
▶ Frais de chèque impayé autre que « sans provision »	17,5 €
▶ Frais de traitement d'un chèque non conforme	10 €

## Les opérations sur portefeuille

### ▶ Encaissement

Les effets non échus doivent être remis au moins 10 jours calendaires avant l'échéance.

### ▶ Escompte

Modalités techniques pour l'ensemble des opérations de portefeuille (mobilisation de créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à moyen terme).

▪ Crédit en compte : valeur lendemain de la remise, sauf demande expresse du client pour une autre valeur.

▪ Agios : calculés sur la durée réelle entre la date de valeur du crédit en compte et celle de l'échéance éventuellement reportée, en la majorant d'1 jour de banque.

▪ Minimum d'agios (par effet) 4,5 €  
▪ Durée minimale 10 J. cal.

L'échéance des effets peut être reportée au premier jour ouvrable si celle-ci tombe un jour non ouvré.

### ▶ Commissions sur opérations de portefeuille

▪ Remise de lettre de change ou de billet à ordre classique (par effet)	10 €
▪ Remise de LCR ou de BOR sur support magnétique (par effet)	0,5 €
▪ Commission par bordereau d'effets	6,5 €
▪ Intervention sur portefeuille (réclamation, prorogation, changement domiciliation, avis de sort ...)	20 €
▪ Retour d'effets impayés	20 €
▪ Cession Dailly / Créances France ou MCNE	
• Etablissement de la convention	175 €
• Commission par remise cédée	60 €
• Frais de notification en recommandé avec AR (par facture)	15 €

<sup>1</sup> Chèque français. Sinon nous consulter

<sup>2</sup> En devise de l'Espace Economique Européen. Sinon nous consulter



## OFFRES GROUPEES DE SERVICES

A ce jour, notre établissement ne propose pas d'offres groupées préférant facturer chaque produit ou service que le client aurait spécifiquement choisi ou utilisé.

## IRREGULARITES ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant l'irrégularité du fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier pour le traitement d'une opération débitrice non autorisée (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision, différé de paiement, ...)

16 €

### Opérations particulières

► Frais par avis à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par opposition à tiers détenteur ou autres	150 €
► Frais par opposition administrative (10% du montant dû au Trésor Public)	150 €
► Retour de courrier non délivré (NPAI)	25 €
► Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	33 €
► Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €

### Incidents de paiement

► Incident sur chèque	
▪ Chèque sans provision	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	17,5 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (incluant la lettre d'information et la commission d'intervention) :	
- Chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
- Chèque supérieur à 50 €	50 €
▪ Frais pour paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire	30 €
► Incident sur carte bancaire	
▪ Opposition sur carte bancaire (utilisation abusive)	Gratuit
▪ Frais pour déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire	100 €
► Incident sur prélèvement (SDD)	
▪ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (dans la limite du montant de l'ordre de paiement)	
• Inférieur ou égal à 20 €	maximum 20 € <sup>3</sup>
• Supérieur à 20 €	20 €
► Incident sur virement	
▪ Frais de non-exécution de virement pour défaut de provision	20 €
► Incident sur échéance de prêt	
▪ Frais d'envoi d'un courrier recommandé suite à échéance de prêt impayée	25 €

<sup>3</sup> Commission égale au montant rejeté

## DECOUVERTS, CREDITS ET ENGAGEMENTS

- ▶ Constitution de dossier et renouvellement de concours
  - Minimum 250 €
- ▶ Nouvelle ligne de concours CT minimum 100 €

### Facilités de caisse et/ou découverts

#### ▶ Découverts

Les comptes des entreprises (sociétés, entrepreneurs individuels) font l'objet d'un arrêté trimestriel. A l'occasion de cet arrêté sont perçus :

- Intérêts débiteurs Taux de Base BAMI + 5,12 %
- Commission sur le plus fort découvert 0,15 %  
Le montant de la commission perçue en fin de trimestre est égal à la somme des trois commissions mensuelles et limité à la moitié des intérêts débiteurs perçus pour le même trimestre.
- Commission de dépassement d'autorisation de découvert négocié + 4 %  
Soit : TB + 9,12 %  
Elle s'applique aux dépassements constatés et se rajoute aux intérêts débiteurs perçus sur ce dépassement.
- Frais d'arrêté de compte minimum 100 €

### Crédits

- ▶ Frais de dossier 0,5 %
  - Minimum 100 €

### Engagements délivrés par la banque

- ▶ Acte de caution simple
  - Frais d'acte 40 €
  - Commission (perçue d'avance) 2 %
    - Minimum (par trimestre) 30 €
- ▶ Acte de caution complexe, aval bancaire
  - Frais d'acte 350 €
  - Commission (perçue d'avance) 2 %
- ▶ Frais de lettre d'information annuelle des cautions 47 €

### Garanties sur découvert, crédit ou engagement délivré par la banque

- ▶ Nantissement de compte titres ouvert chez BAMI 100 €
- ▶ Nantissement de compte titres hors BAMI 350 €
- ▶ Délégation d'un contrat d'assurance-vie, décès, invalidité (partenariat BAMI) 100 €
- ▶ Délégation d'un contrat d'assurance-vie, décès, invalidité (hors partenariat BAMI) 350 €
- ▶ Frais de modification de garanties 0,25 % du capital garanti



# EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## Epargne bancaire

Nous consulter

## Placements financiers

### Service de Gestion Privée

- ▶ Frais de gestion sous mandat nous consulter
- ▶ Frais de gestion conseillée (Frais de courtage spécifique) nous consulter

### Opérations de bourse

- ▶ Courtage Bourse France
  - Ordre reçu en agence 1 %
    - Minimum 11,7 €
  - Ordre transmis par internet 0,5 %
    - Minimum 6,7 €
- ▶ Courtage Bourse Etrangère
  - Frais du courtier local nous consulter
  - Commission 1,5 %
    - Minimum 46 €

### Conservation des titres - Droits de garde

Perception semestrielle sur valorisation au 30 juin et 31 décembre

- ▶ OPCVM gérés par partenaires BAMI (hors monétaire)
  - Commission proportionnelle
    - Jusqu'à 75 000 € 0,2 %
    - De 75 001 à 150 000 € 0,15 %
    - Au-delà de 150 000 € 0,1 %
    - Minimum 15 €
    - Maximum 50 €
- ▶ OPCVM monétaire partenaires BAMI
  - Minimum 4,5 €
  - Minimum 18 €

### ▶ Titres vifs et OPCVM « non partenaires »

- Commission proportionnelle
  - Jusqu'à 75 000 € 0,3 %
  - De 75 001 à 150 000 € 0,2 %
  - Au-delà de 150 000 € 0,15 %
  - Minimum 50 €
- Commission fixe par ligne
  - Dépôt France Gratuit
  - Dépôt « étranger » 45 €

## Autres opérations sur titres

- ▶ Transfert de titres dépôt France (par ligne) 15 €
- ▶ Transfert de titres dépôt « étranger » (par ligne) 90 €
- ▶ Changement de nominatif/porteur (par ligne) 50 €

## SICAV et FCP

- ▶ Droits d'entrée BAMI Trésorerie 10 €
- ▶ Droits d'entrée et de sortie des SICAV et FCP, gérés ou distribués par la BAMI, variables selon la nature de chacun nous consulter
- ▶ Autres OPCVM :
  - Droits d'entrée et de sortie selon émetteur

La Banque peut recevoir de ses partenaires des commissions ou rétrocessions sur frais ou encours. Les rétrocessions peuvent s'élever de 0 à 1,2 % de l'encours et les commissions (droits d'entrée) de 0 à 2 % du montant souscrit. Elle se tient à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.



# LES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

## Chèques et effets étrangers<sup>4</sup>

▶ Frais de remise de chèques et effets libres (crédit immédiat sauf bonne fin)	
▪ Inférieur à 500 €	11 €
▪ Supérieur ou égal à 500 €	1 ‰
• Minimum	22 €
• Maximum	115 €
▪ Frais de correspondant	8 €
▶ Effets documentaires : Commissions d'encaissement	2 ‰
• Minimum	60 €
• Maximum	250 €
▶ Commission d'envoi à l'acceptation d'effets libres ou documentaires	1 ‰
• Minimum	19 €
• Maximum	115 €
▶ Frais d'acheminement par coursier international (type DHL, UPS, ...)	réel
• Obligatoire pour les remises documentaires	
• Sur demande pour tout autre type d'envoi	
▶ Frais d'émission de chèque de banque en € ou en devises	1 ‰
• Minimum	25 €
▶ Frais d'envoi de chèque à l'étranger, directement au bénéficiaire sous pli personnalisé, en LR (hors frais d'envoi)	15 €
▶ Frais de paiement de chèques et d'effets simples tirés sur nos caisses en € ou en devises	1,2 ‰
• Minimum	19 €
• Maximum	150 €
▶ Frais de paiement d'effets documentaires tirés sur nos caisses (€ ou devises)	2 ‰
• Minimum	60 €
• Maximum	250 €

## Virements

▶ Frais d'émission de virements vers l'étranger hors SEPA (hors commission de change pour les virements en devise)	1,1 ‰
• Minimum	22 €
• Maximum	150 €
▶ Frais de messagerie SWIFT	
▪ Frais de transfert	7 €
▪ Commission de paiement en urgence (obligation de moyen)	15 €
▪ Frais de copie de message SWIFT	15 €
▶ Frais de réception de virements de l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise)	1 ‰
• Minimum	15 €
• Maximum	115 €

## Intervention dans le suivi des créances, suivi du recouvrement et sort des remises

▶ Frais d'intervention sur virement (instruction non conforme, IBAN incomplet, incorrect ou rejeté)	21 €
▶ Traitement particulier (retour de fonds, titres impayés)	35 €

<sup>4</sup> Hors commission de change



## Autres opérations en devises

- ▶ Opérations de change en devise
  - Valeurs libellés en devises (USD, GBP) 0,5 ‰
    - Minimum 20 €
    - Maximum 120 €
  - Valeurs libellés en autres devises 0,5 ‰
    - Minimum 20 €
    - Maximum 120 €

## Crédits documentaires à l'importation

- ▶ Commission d'ouverture - Crédit irrévocable (par trimestre indivisible) 0,25 ‰
  - Minimum 92 €
- ▶ Commission d'utilisation 0,5 ‰
- ▶ Commission de modification
  - Augmentation du montant ou prorogation de sa validité au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture : même commission proportionnelle que pour ouverture de crédit 0,25 ‰
    - Minimum 92 €
  - Autre cas 92 €
- ▶ Commission d'acceptation  
Calculée de la date de délivrance de l'acceptation jusqu'à son échéance (par mois indivisible) 1/12 ‰
  - Minimum 92 €

Les commissions d'utilisation et d'acceptation se cumulent.

## Commission de dossier spécifique

- Pour toute opération nécessitant la constitution d'un dossier, tarif variable selon la nature et la forme des interventions.
- Minimum 75 €

## Avals, cautions et garanties

- ▶ Aval du tiré sur effet accepté dans le cadre de remise documentaire import 1 % l'an, 1 mois de perception, puis prorata temporis jusqu'à l'échéance (perception d'avance)
  - Minimum 90 €
- ▶ Cautions
  - En faveur d'organismes interprofessionnels France et UE, de la douane : 1 % l'an perçu trimestriellement et d'avance
    - Minimum 90 €
  - Absence de documents : 1 % l'an perçu trimestriellement et d'avance
    - Minimum 90 €
- ▶ Cautions ou garanties documentaires  
Commission d'émission 1 % l'an perçue trimestriellement et d'avance
  - Minimum 90 €
- ▶ Emission de lettres de garanties « Stand-by »
  - Etablissement de l'acte (par acte) 200 €
  - Avenant (pour chaque modification apportée à l'acte d'origine) 60 €
  - Commission d'intervention en cas de mise en jeu 0,25 %
    - Minimum 370 €
- ▶ Réception de lettres de garanties « Stand-by »<sup>5</sup>
  - Notification de la lettre (par lettre) 80 €
  - Avenant (pour chaque modification présentée par notification « accord » ou « refus ») 60 €
  - Commission d'intervention en cas de mise en jeu 1/8 %
    - Minimum 320 €

<sup>5</sup> Ces engagements sont assujettis à une commission de risque supplémentaire et peuvent nécessiter des prestations particulières tarifées spécifiquement et hors barème ci-dessus.

## ASSURANCE ET PREVOYANCE

► Voir Cartes

## RESOUDRE UN LITIGE

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et/ou répondre à toutes autres interrogations et éventuelles réclamations. Votre agence s'efforcera de trouver une solution. Si une difficulté demeurerait, le Service Réclamation est à votre disposition pour tenter de la résoudre.

Service Réclamation - Direction Générale  
Rond-Point de Maignon  
BP48370  
64183 BAYONNE CEDEX





#### SIÈGE SOCIAL

Saint-Jean-Pied-de-Port - 13, place Floquet - Tél : 05 59 37 99 20

#### IMMEUBLE CENTRAL

Bayonne - Rond-point de Maignon - Av. du 8 Mai 1945 - Tél : 05 59 22 60 00

Bayonne - 1, rue du 49ème - Tél : 05 59 59 60 96

Béohobie - Pont International - Tél : 05 59 20 68 95

Biarritz - 1, place Clemenceau - Tél : 05 59 22 40 40

Bordeaux - 4, rue Michel Montaigne - Tél : 05 56 79 23 23

Cambo - Allée Edmond Rostand - Tél : 05 59 29 31 64

Dax - Promenade des Remparts - Tél : 05 58 90 47 20

Hasparren - 22, rue Francis Jammes - Tél : 05 59 29 63 63

Lourdes - 3, place Marcadal - Tél : 05 62 64 57 91

Mauléon - 80, rue Victor Hugo - Tél : 05 59 28 03 80

Oloron - 12, rue Despouirins - Tél : 05 59 39 91 79

Pau - 16, place Clemenceau - Tél : 05 59 27 28 11

Saint-Palais - 2, rue Thiers - Tél : 05 59 65 99 45

Tardets - Rue Principale - Tél : 05 59 28 54 83

Saint-Jean-de-Luz - 48, boulevard Victor Hugo - Tél : 05 59 08 00 20

[www.bami.fr](http://www.bami.fr)